

Plus connues sous le nom de PFAS, les per- et polyfluoroalkylées sont des substances aux propriétés chimiques spécifiques, utilisées dans de nombreux domaines industriels et produits de la vie courante. Extrêmement persistantes dans l'environnement, elles sont parfois appelées produits chimiques éternels. Porté par le [MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE](#) / T : 01.42.19.20.21, le plan d'action PFAS 2023-2027 a pour objectif de renforcer la protection des Français et de l'environnement contre les risques liés à ces substances. En France, ce sont ainsi 5.000 industries ont 3 mois pour surveiller la présence de ces substances chimiques, à l'échelle du territoire alsacien, 180 sites sont concernés.